



## REPORTING FINANCIER #15

---



## REPORTING FINANCIER #15 30 novembre 2021



# REPORTING FINANCIER #15

## SOMMAIRE

|   |           |
|---|-----------|
| <b>PREAMBULE.....</b>   | <b>3</b>  |
| <b>1. LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE.....</b>   | <b>5</b>  |
| 1.1. Pourquoi avoir créé cette structure ?.....   | 5         |
| 1.2. Nos engagements .....  | 5         |
| 1.3. Utilisation de votre épargne .....   | 5         |
| 1.4. Comment fonctionne la Banque de la Transition Energétique et comment garantir<br>l'affectation de l'épargne vers le financement des projets de transition énergétique ?..... | 6         |
| 1.5. Quand est publié ce reporting financier ?.....   | 6         |
| <br>  |           |
| <b>BILAN FINANCIER DEPUIS LE LANCEMENT DE LA BANQUE DE<br/>LA TRANSITION ENERGETIQUE.....</b>   | <b>7</b>  |
| <b>2. VOTRE EPARGNE.....</b>  | <b>8</b>  |
| 2.1. Taux de transformation de votre épargne.....   | 8         |
| 2.2. Evolution de la collecte d'épargne .....   | 9         |
| 2.3. Production du mois et ventilation par produit d'épargne.....   | 9         |
| <b>3. LES CREDITS .....</b>   | <b>10</b> |
| 3.1. Evolution des crédits accordés et édités.....  | 10        |
| 3.2. Répartition des crédits accordés et édités par typologie de projet.....  | 10        |



# PREAMBULE



## REPORTING FINANCIER #15

---



*Chères Epargnantes, chers Epargnants,*

*En tout premier lieu, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022. Naturellement, d'abord des vœux de santé pour vous et ceux qui vous sont chers mais aussi ce vœu que l'année 2022 soit une année décisive en termes de transition énergétique et environnementale.*

*La Banque de la Transition Énergétique entend bien prendre toute sa part dans cette transition, car il y a urgence. Au vu des volumes d'investissement à réaliser, seule une forte mobilisation de l'épargne permettra de les financer ; c'est le rôle des banques régionales comme BP AURA, c'est la mission de la BTE.*

*Ce reporting financier du mois de novembre vous montrera que nous tenons cet engagement et que la stratégie que nous avons construite porte ses fruits. Je vous donne rendez-vous à l'occasion du reporting financier à fin décembre pour un bilan d'activité plus complet.*

*Encore merci de votre confiance, portez-vous bien,*

**- Pierre-Henri GRENIER -**

Directeur Exécutif de la Banque de la Transition Énergétique

*PS : N'hésitez surtout pas à me contacter via notre [formulaire en ligne](#) pour me faire part de vos remarques et suggestions ou pour me questionner sur les éléments de ce rapport.*



## REPORTING FINANCIER #15

---

# I. LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

## I.1. Pourquoi avoir créé cette structure ?

Notre région est riche d'acteurs et de solutions pour répondre à l'urgence climatique. En créant la Banque de la Transition Énergétique le **15 septembre 2020**, la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes accompagne ces derniers pour assurer le développement de la transition énergétique, écologique et environnementale sur la région Auvergne-Rhône-Alpes.

## I.2. Nos engagements

Les engagements fondateurs de la Banque de la Transition Énergétique sont :

- **Traçabilité** : nous vous garantissons la traçabilité de l'utilisation de votre épargne verte vers des projets identifiables de transition énergétique. Pour connaître les modalités de traçabilité et d'utilisation de votre épargne, [rendez-vous sur la FAQ](#).
- **Circuit court du financement** : nous favorisons le lien entre épargnants et porteurs de projets énergétiques en région. L'épargne régionale finance des projets régionaux.
- **Territorialité** : les programmes financés par votre épargne se situent sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, les Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence et Corrèze. La seule exception est l'accompagnement hors territoire de porteurs de projet ou d'entreprises de la région. Vous voulez en savoir plus sur la territorialité : [rendez-vous sur la FAQ](#).
- **Démarche partenariale** : notre objectif est de dépasser notre seul métier de financeur et, pour cela, nous nous appuyons sur un réseau de partenaires susceptibles de proposer des offres de transition énergétique (EnR, rénovation...) à nos clients intéressés.

## I.3. Utilisation de votre épargne

Les crédits qu'une banque octroie proviennent pour leur très grande part du remplacement de l'épargne collectée. C'est ce qu'on appelle la « transformation bancaire ».

L'argent qu'une banque prête, c'est le vôtre !



## REPORTING FINANCIER #15

---

### **I.4. Comment fonctionne la Banque de la Transition Energétique et comment garantir l'affectation de l'épargne vers le financement des projets de transition énergétique ?**

La Banque de la Transition Energétique est une marque de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes (BP Aura) ; c'est donc bien la BP Aura qui porte les encours d'épargne et les crédits octroyés.

En revanche, à la différence d'une épargne classique logée à BP Aura, l'épargne « transition énergétique » est centralisée tous les mois dans une structure dédiée, pour servir au refinancement de projets de transition énergétique.

En cas d'excédent de la collecte d'épargne sur le volume des crédits financés, le solde est placé dans un compte courant auprès de BP Aura. En sens inverse, si les crédits excèdent l'épargne, alors c'est BP Aura qui refinance la différence.

C'est ce montage innovant qui permet de garantir l'affectation de l'épargne vers des projets de transition énergétique. Ce reporting financier mensuel vous permet de suivre en toute transparence l'équilibre entre épargne collectée et financements accordés. En complément, retrouvez les programmes ENR financés sur notre [site internet](#).

### **I.5. Quand est publié ce reporting financier ?**

Compte tenu des délais de traitement, le reporting financier sort **30** jours après la clôture comptable du mois concerné. Ce 15<sup>ème</sup> reporting est donc arrêté au 30 novembre 2021.



# **BILAN FINANCIER DEPUIS LE LANCEMENT DE LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE**

*Rappel : La Banque de la Transition Energétique a été lancée le 15 septembre 2020*



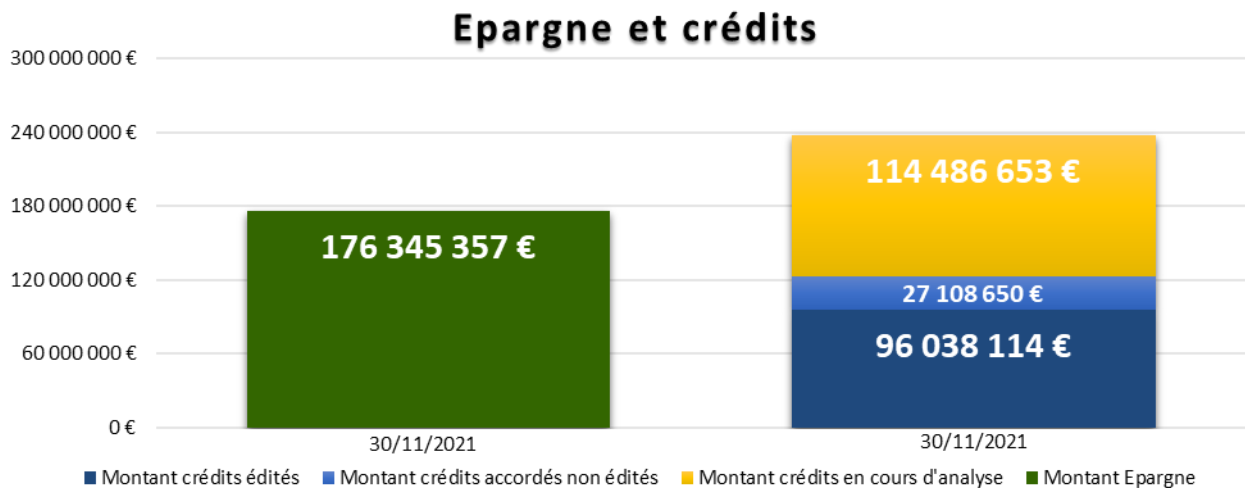
## REPORTING FINANCIER #15

### 2. VOTRE EPARGNE

#### 2.1. Taux de transformation de votre épargne

Le taux d'utilisation de votre épargne au **30 novembre 2021** est stable à : **70%** alors même qu'il y a une forte dynamique de collecte d'épargne sur le mois. En effet, vous avez placé **176 345 357 €** sur les produits d'épargne transition énergétique ce qui nous a permis d'octroyer **123 146 764 €** de crédits (*dossiers octroyés édités et en cours d'édition*).

A la vue du nombre de demandes de financement que nous recevons chaque mois, ce taux devrait continuer à augmenter au fil de l'année à mesure que les dossiers en cours d'instruction se débloquent. Il est normal de constater un temps de latence (souvent de plusieurs mois) entre le début de l'étude d'un projet et son financement, sachant qu'une partie des dossiers étudiés peuvent finalement ne pas être financés par la Banque de la Transition Énergétique, soit parce qu'ils ne présentent pas une solidité financière suffisante, soit parce qu'ils sont financés par d'autres établissements de crédit.



Il y a plus d'épargne collectée que de crédits financés : comment est utilisée mon épargne en attendant ?

Votre épargne, si elle n'est pas encore utilisée à date, le sera dans les prochains mois et permettra de financer les crédits qui sont en cours d'étude. En attendant, votre épargne est placée temporairement à la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes et sert à financer d'autres projets du territoire, mais pas forcément liés à la transition énergétique.

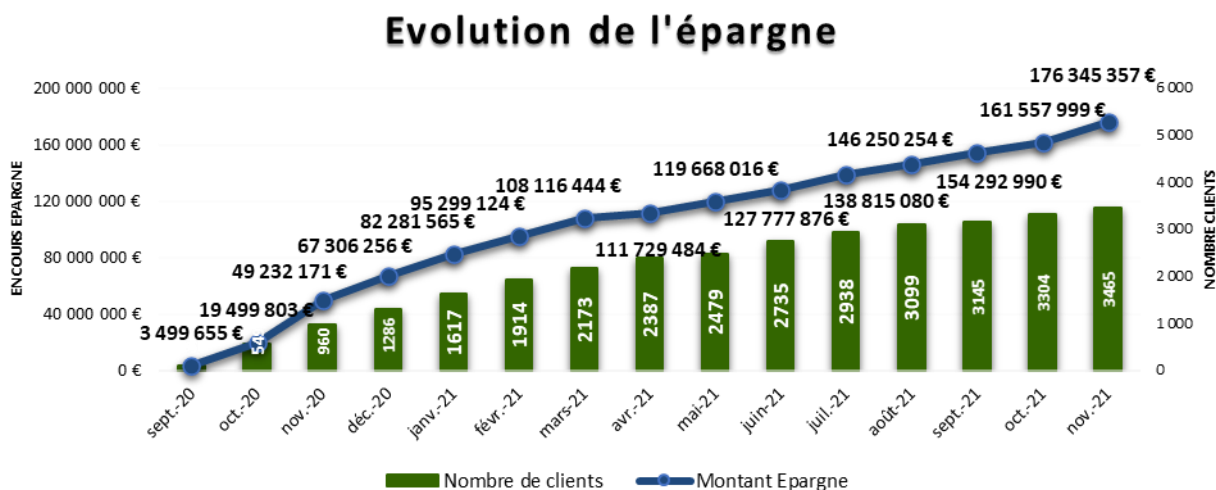




## REPORTING FINANCIER #15

### 2.2. Evolution de la collecte d'épargne

La collecte d'épargne verte et traçable proposée par la Banque de la Transition Energétique continue à être dynamique et nous vous en remercions !



### 2.3. Production du mois et ventilation par produit d'épargne

La collecte du mois a de nouveau été réalisée sur les livrets d'épargne classiques par des clients particuliers, notamment par nos clients sociétaires, et sur l'épargne des clients professionnels.

|   | Cumul Epargne M-1    | Collecte du mois    | Retraits             | Cumul Epargne M      |
|---|----------------------|---------------------|----------------------|----------------------|
| <i>Livret Transition Energétique</i>                          | 37 421 033 €         | 5 614 487 €         | -1 957 986 €         | 41 077 535 €         |
| <i>Livret Transition Energétique Sociétaire</i>               | 108 269 206 €        | 19 525 644 €        | -8 093 001 €         | 119 701 848 €        |
| <i>Livret Transition Energétique Association</i>              | 791 500 €            | 0 €                 | -139 300 €           | 652 200 €            |
| <i>Livret Développement Durable et Solidaire</i> <sup>1</sup> | 232 627 €            | 24 326 €            | -3 812 €             | 253 141 €            |
| <i>Compte à Terme Transition Energétique</i>                  | 14 843 632 €         | 0 €                 | -183 000 €           | 14 660 632 €         |
| <b>TOTAL</b>  | <b>161 557 999 €</b> | <b>25 164 457 €</b> | <b>-10 377 099 €</b> | <b>176 345 357 €</b> |

<sup>1</sup> Nous proposons à nos clients la possibilité d'affecter la part non centralisée du LDDS à la Caisse des Dépôts et Consignations vers la transition énergétique en Auvergne-Rhône-Alpes.



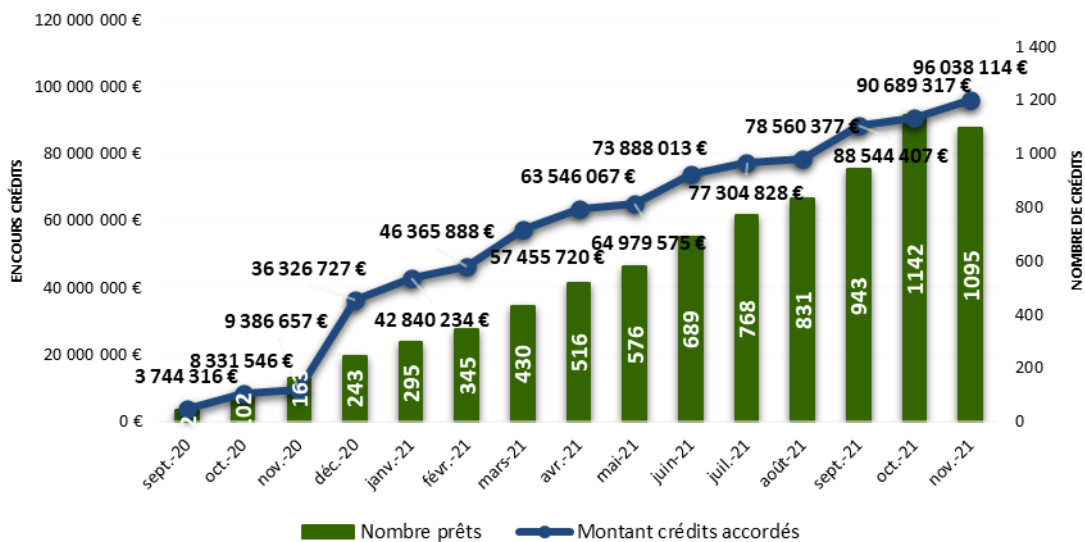
## REPORTING FINANCIER #15

### 3. LES CREDITS

#### 3.1. Evolution des crédits accordés et édités

La production de crédit évolue aussi à la hausse avec **96 038 114 €** de crédits accordés et édités au 30 novembre 2021.

#### Evolution des crédits

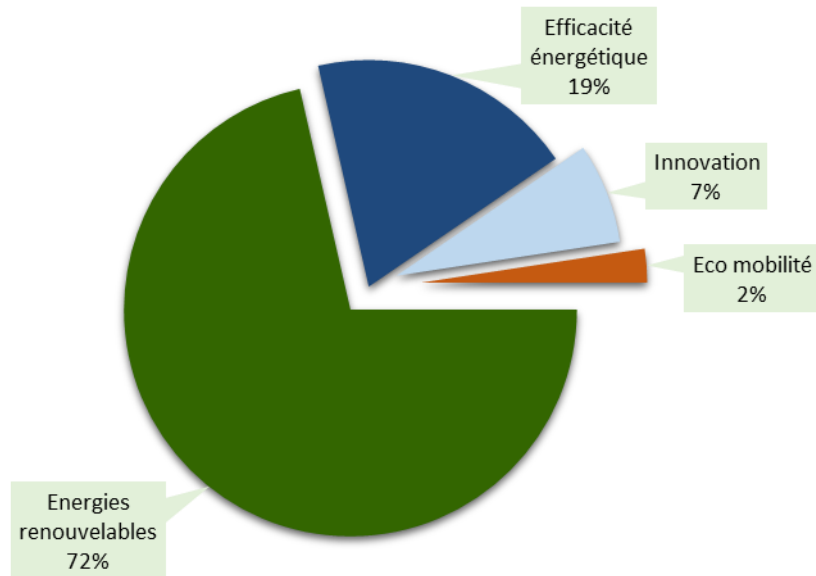


#### 3.2. Répartition des crédits accordés et édités par typologie de projet

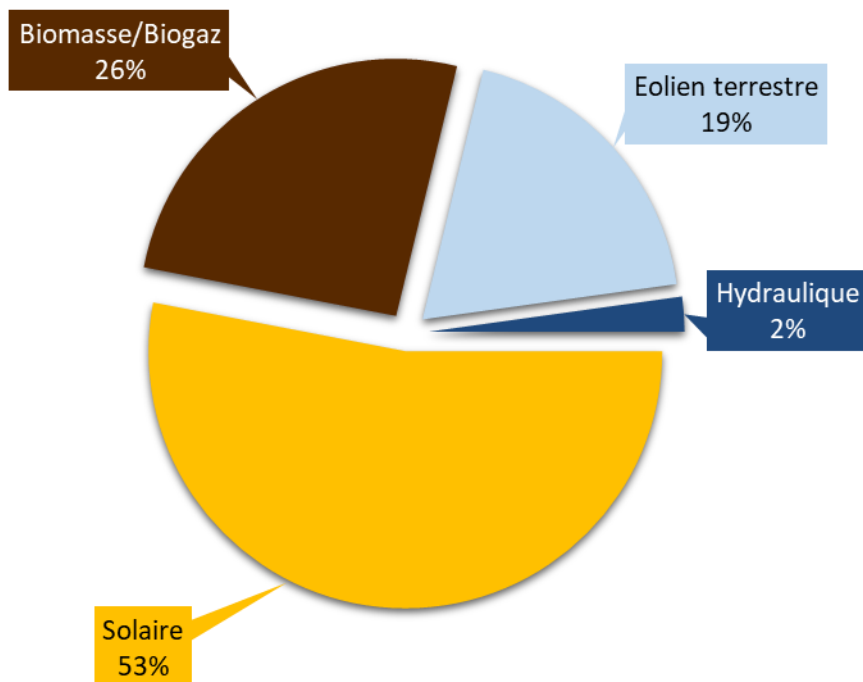
Les crédits réalisés sont de plus en plus diversifiés avec : **71%** de votre épargne utilisée l'a été pour financer des programmes d'énergies renouvelables, **19%** pour l'efficacité énergétique, **7%** sur l'innovation et **2%** sur l'éco mobilité.

Retrouvez les [principaux programmes financés](#) sur notre site internet.

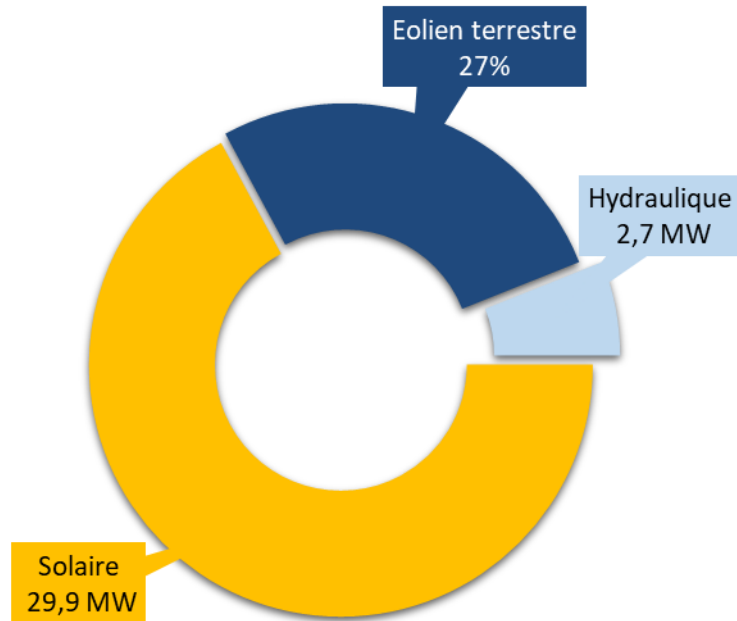
## Répartition des crédits par typologie



## Montant crédits EnR accordés



## Puissance installée par type d'énergie



### Tableau de synthèse de la production de crédit accordés et édités du mois :

|                               | Cumul Crédits M-1   | Crédits accordés et édités sur le mois | Remboursement du mois | Cumul Crédits M     |
|-------------------------------|---------------------|--|-----------------------|---------------------|
| <i>Energies renouvelables</i> | 64 484 196 €        | 4 097 742 €                            | -4 484 €              | 68 577 454 €        |
| <i>Efficacité énergétique</i> | 17 085 378 €        | 1 400 586 €                            | -218 489 €            | 18 267 475 €        |
| <i>Eco mobilité</i>           | 2 232 743 €         | 126 500 €                              | -53 059 €             | 2 306 184 €         |
| <i>Innovation</i>             | 6 867 000 €         | 0 €                                    | 0 €                   | 6 867 000 €         |
| <i>Autres</i>                 | 20 000 €            | 0 €                                    | 0 €                   | 20 000 €            |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>90 689 317 €</b> | <b>5 624 828 €</b>                     | <b>-276 031 €</b>     | <b>96 038 114 €</b> |

**BANQUE DE LA  
TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE**   
par Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes

[www.banquetransitionenergetique.bpaura.fr](http://www.banquetransitionenergetique.bpaura.fr)

